



Groupement Hospitalier de Territoire
Nord Ouest Vexin Val-d'Oise

- Centre Hospitalier René-Dubos
- Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise
- Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin



GHT

Nord Ouest Vexin val-d'Oise

INFORMATIONS SUR LES IFSI/IFAS DU GHT NOVO et SUR LES MODALITES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN IFSI EN SEPTEMBRE 2019

Journée Portes Ouvertes du 19 Janvier 2019

Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin



1. Présentation des IFSI/IFAS du GHT NOVO

Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

GHT
Nord Ouest Vexin val-d'Oise

PRESENTATION DES IFSI/IFAS DU GHT NOVO

IFSI/IFAS de Beaumont

- **Site** : Les Oliviers
- **Bâtiment** : construit en 1973
- **Agréments** :
 - IFSI: 70 ESI / promotion
 - IFAS: 20 EAS / promotion
- **Terrains de stage** : 83 partenaires - 41% couverts par le GHCPPO (ESI) et 71% (EAS)



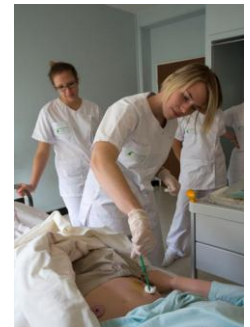
Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

IFSI/IFAS de Pontoise

- **Site** : Face au CHRD
- **Bâtiment** : construit en 1967
- **Agréments** :
 - IFSI: 90 ESI / promotion
 - IFAS: 25 EAS + 10 cursus partiel / promotion
- **Terrains de stage** : 107 partenaires - 45% couverts par le CHRD (ESI) et 53% (EAS)
- **Département de formation continue**



PRESENTATION DES IFSI/IFAS DU GHT NOVO



- **Equipe : 43**
- **Etudiants et élèves : 535**
- **Stagiaires en formation continue : 220**



2. Les formations au sein des IFSI/IFAS du GHT NOVO

Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

GHT
Nord Ouest Vexin val-d'Oise

RESULTATS DES EPREUVES DE SELECTION 2018

CONCOURS IDE	BEAUMONT	PONTOISE
Nb d'inscrits aux épreuves de sélection	168	374
Nb de candidats admis sur la LP	63	87
Nb de candidats admis sur la LC	0	10
Taux de remplissage	94%	100%
CONCOURS AS	BEAUMONT	PONTOISE
Nb d'inscrits aux épreuves de sélection	98	182
Nb de candidats admis sur la LP	17	27
Nb de candidats admis sur la LC	15	65
Taux de remplissage	100%	104%

ETUDIANTS ET ELEVES EN FORMATION INITIALE 2018-2019

FORMATIONS	BEAUMONT au 04/09/18	PONTOISE au 04/09/18
Etudiants en soins infirmiers – 1 ^{ère} année Promotion 2018/2021	52 (51 et 1 redoublant)	91 (90 et 1 redoublant)
Etudiants en soins infirmiers – 2 ^{ème} année Promotion 2017/2020	64 (62 et 2 redoublants)	80 (77 et 3 redoublants)
Etudiants en soins infirmiers – 3 ^{ème} année Promotion 2016/2019	63 (53 et 10 redoublants)	83 (81 et 2 redoublants)
Elèves aides-soignants	22 (20 et 2 redoublants)	26 + 14 en cursus partiel

ORIGINES GEOGRAPHIQUES A L'ENTREE EN FORMATION

FORMATION IDE	BEAUMONT	PONTOISE
% ESI domiciliés IDF hors 95	4%	7%
% ESI domiciliés dans le 95	60%	83%
% ESI domiciliés hors IDF	36%	10%
FORMATION AS	BEAUMONT	PONTOISE
% EAS domiciliés IDF hors 95	5%	16%
% EAS domiciliés dans le 95	30%	65%
% EAS domiciliés hors IDF	65%	19%



**Groupement Hospitalier de Territoire
Nord Ouest Vexin Val-d'Oise**

- Centre Hospitalier René-Dubos
- Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise
- Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin



COORDINATION
DES INSTITUTS
DE FORMATION
PARAMEDICALE
DU GHT NOVO
PROJET PÉDAGOGIQUE
DE TERRITOIRE

Avril 2018



3. Projet Pédagogique de Territoire

GHT

Nord Ouest Vexin val-d'Oise

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- ❖ **Maintenir un maillage territorial des formations**
- ❖ **Se préparer à la certification**
- ❖ **S'adapter au « virage ambulatoire »**
- ❖ **Développer l'inter professionnalité**
- ❖ **Mettre en place des parcours de stage professionnalisants**
- ❖ **Prendre sa place dans le processus d'universitarisation**
- ❖ **Promouvoir la recherche**
- ❖ **Améliorer la gestion des instituts de formation**
- ❖ **Développer l'innovation pédagogique**
- ❖ **Soutenir les étudiants et élèves en formation**

4. La formation en soins infirmiers

LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier

- ❖ Confie aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) l'organisation des épreuves de sélection permettant d'effectuer les études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en concertation avec l'université de rattachement (Paris 7-Diderot)
- ❖ Fixe les conditions d'accès à la formation
- ❖ Etablit le référentiel de la formation

LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

3 années d'études = 6 semestres

4200 heures



2100 heures

enseignements théoriques

2100 heures

stages

LE REFENTIEL DE FORMATION



FORMATIONS DES PROFESSIONS DE SANTÉ

 Diplôme d'État d'**INFIRMIER**

PORTFOLIO
de l'étudiant



 Étudiant :

Nom : _____

 Prénoms : _____

 Institut de formation en soins infirmiers : _____

Date d'entrée dans la formation : _____

 Formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant :

Nom : _____

Prénom : _____

Document à tenir à disposition lors du jury final

16, rue Berger-Lévrault - Paris - 75011 - Tél. 01 42 20 20 20 - Fax 01 42 20 20 21

LES STAGES

- ❖ Semestre 1 : 5 semaines
- ❖ Semestre 2 : 10 semaines
- ❖ Semestre 3 : 10 semaines
- ❖ Semestre 4 : 10 semaines
- ❖ Semestre 5 : 10 semaines
- ❖ Semestre 6 : 15 semaines en 2 fois et sur 2 lieux

➤ Les disciplines obligatoires des stages :

Soins de courte durée

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

FINALITES DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

- ❖ Obtention du **Diplôme d'Etat Infirmier**
- ❖ Obtention du grade de Licence dans le cadre du système L.M.D (Licence – Master – Doctorat)
- ➔ La formation est assurée par l'IFSI en partenariat avec l'Université de Paris 7 Diderot

5. Les Modalités d'accès à la formation et de Sélection

LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- ❖ **Etre âgé de 17 ans** au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

- ❖ **3 voies d'accès en 2019 :**
 - 1) **Préinscription** sur la plateforme nationale **PARCOURSUP** pour les **candidats de terminale, les bacheliers ou équivalents**

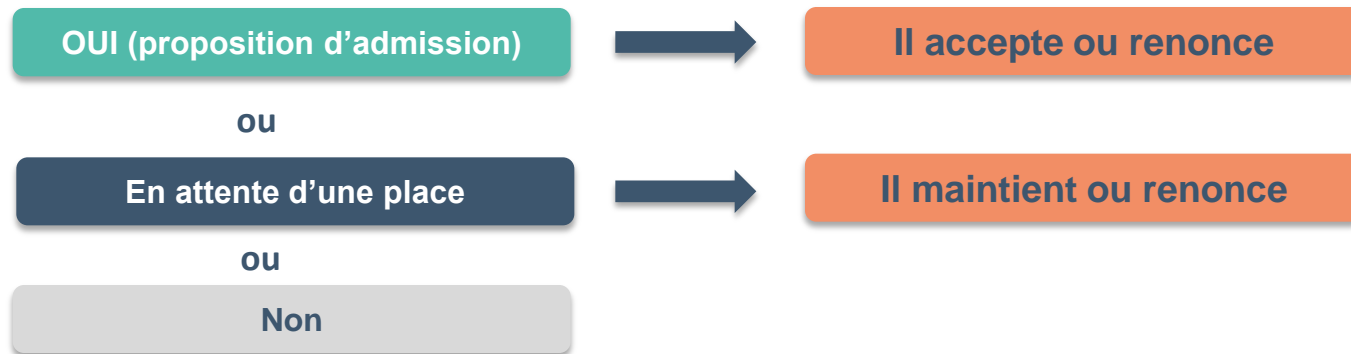
 - 2) **Epreuves de sélection** pour les candidats relevant de la **formation professionnelle continue (FPC)**

 - 3) **Epreuves de sélection** pour les candidats titulaires du DEAS ou DEAP justifiant de 3 années d'exercice dans ces fonctions (Dispositions transitoires)

LES MODALITES DE SELECTION

1) Les candidats **bacheliers ou équivalents** : *phase d'inscription*

- ❖ **Inscription sur la plateforme PARCOURSUP** et formulation des vœux : un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles
- ❖ La formation en soins infirmiers est une **filière sélective** : la règle de sélection est **l'admission sur dossier**
- ❖ **Sélection faite au sein du groupement universitaire** par les formateurs des IFSI (10 IFSI de PARIS 7-Diderot)
- ❖ **Réponse mi-mai de l'IFSI**



Le calendrier 2019 en trois étapes

Novembre 2018 > Janvier 2019
**Je m'informe
& découvre les formations**

22 Janvier > 3 Avril 2019
**Je formule mes vœux
& finalise mon dossier**

Mai > Juillet 2019
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**



LES MODALITES DE SELECTION

1) Les candidats bacheliers ou équivalents : *phase d'admission* (les lycéens font leur choix)

- ❖ Les candidats font leur choix en fonction des réponses qu'ils ont reçues
- ❖ ***Les candidats reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure*** : chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.
- ❖ C'est pour cette raison que ***Parcoursup fonctionne en continu*** : le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.
- ❖ Pour aider les candidats sur liste d'attente à faire leur choix, ***leur rang dans la liste d'attente*** seront affichés pour chaque formation.
- ❖ La phase d'admission est raccourcie en 2019 : ***ils doivent confirmer avant la fin juillet la formation dans laquelle ils vont s'inscrire.***

LES MODALITES DE SELECTION

2) Les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC)

- ❖ Toute personne ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle c'est-à-dire ayant cotisé trois années à un organisme de protection sociale en France
- ❖ Inscription sur dossier auprès de l'IFSI sur place ou sur le site Internet
- ❖ Calendrier des épreuves de sélection :
 - ***Epreuve orale : période du 11 au 29 mars 2019 sur le site des IFSI/IFAS de Pontoise***
 - ***Epreuves écrites : 20 mars 2019 de 16h à 17h sur le site des IFSI/IFAS de Pontoise***
- ❖ Affichage des résultats le 15 mai 2019 à 14h

LES MODALITES DE SELECTION

2) Les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC)

❖ 2 épreuves de sélection

- Epreuve orale : entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat à partir d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

(Dossier comprenant notamment les pièces suivantes : la copie d'une pièce d'identité, les diplôme(s) détenu(s), les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestations de formations continues, un curriculum vitae, une lettre de motivation)

- Epreuve écrite de 1 heure comprenant :

- 1 épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social d'une durée de 30 minutes permettant d'apprécier les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel
- 1 épreuve de calculs simples d'une durée de 30 minutes

❖ Chacune des 2 épreuves notée sur 20 points

❖ Une note inférieure à 8/20 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire

❖ Admission du candidat avec un total d'au moins 20/40

LES MODALITES DE SELECTION

3) Les candidats titulaires du DEAS ou DEAP justifiant de 3 années d'exercice dans ces fonctions (Dispositions transitoire)

- ❖ Toute personne diplômée aide-soignante ou auxiliaire de puériculture justifiant de 3 années d'exercice dans ces fonctions en équivalent temps
- ❖ Inscription sur dossier auprès de l'IFSI sur place ou sur le site Internet
- ❖ Calendrier des épreuves de sélection :
 - ***Epreuve écrite : 20 mars 2019 de 13h à 15h sur le site des IFSI/IFAS de Pontoise***
 - Epreuve de 2 heures comportant une analyse de 3 situations professionnelles
- ❖ Affichage des résultats le 15 mai 2019 à 14h

PREVENTION DE LA FRAUDE LORS DES EPREUVES

- ❖ Les sacs personnels et trousse sont rangés au pied du candidat et inaccessibles durant les épreuves
- ❖ Les téléphones portables et les objets connectés doivent être éteints et rangés dans les sacs et inaccessibles durant les épreuves
- ❖ Pas de montre au poignet ou sur les tables
- ❖ Les oreilles doivent être dégagées : pas de port de casquettes, de bandanas, de foulards ou de serres tête...
- ❖ Seuls les stylos noirs et bleus sont autorisés

6. Les conditions d'entrée en IFSI

LES CONDITIONS D'ENTREE EN IFSI

- ❖ Réussite à la sélection via PARCOURSUP ou aux épreuves de sélection
- ❖ Réussite au diplôme qui permet le titre d'inscription (ex : Bac pour les lycéens)
- ❖ Admission sur liste principale dans l'IFSI dans lequel l'inscription a été faite
- ❖ Admission sur liste complémentaire soit dans l'IFSI dans lequel l'inscription a été faite ou dans un IFSI de la région Ile-de-France

LES CONDITIONS MEDICALES D'ENTREE EN IFSI A REMPLIR IMPERATIVEMENT

- ❖ Production d'un ***certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant de l'absence de contre indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession d'infirmier, AU PLUS TARD LE 1er JOUR DE LA RENTREE***
- ❖ Production d'un ***certificat médical de vaccinations conforme*** à la réglementation en vigueur pour les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France, **AU PLUS TARD LE 1er JOUR DU 1er STAGE** :
 - . DT POLIO, coqueluche
 - . **Hépatite B**

**ATTENTION A ANTICIPER LA VACCINATION contre l'hépatite B +++
(pas de stage si sérologie négative et actuellement difficulté
d'approvisionnement des vaccins)**

Centre Hospitalier René-Dubois . BCG et test anti tuberculinique positif

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

COUVERTURE SOCIALE ET RESPONSABILITE CIVILE

- ❖ Avoir une couverture sociale à jour

- ❖ Etre couvert par une assurance civile personnelle

COUT DE LA FORMATION

❖ **Coût de la formation**

8 950.00 euros par année de formation
(Prise en charge par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour les personnes ayant quitté depuis moins de 2 ans le cursus scolaire)

❖ **Droits de scolarité**

170 euros (par exemple pour la rentrée 2018)

7. La rentrée de septembre 2019

Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

GHT
Nord Ouest Vexin val-d'Oise

LA RENTREE 2019

❖ **Pré-rentrée le 30 août 2019** commune avec les élèves aides-soignants

❖ **Rentrée le 2 septembre 2019**

A condition de produire un ***certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant de l'absence de contre indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession d'infirmier***

❖ **Départ en stage dès le 7 octobre 2019**

A condition de produire un **certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur pour les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France, notamment contre l'Hépatite B**

+++

Avez-vous des questions ?

Centre Hospitalier René-Dubos

Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

GHT
Nord Ouest Vexin val-d'Oise